



Avec la CCI Gard, SIMPLIFIEZ LA GESTION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE



CHEFS D'ENTREPRISE, EXPERTS-COMPTABLES, RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS...

Contribuez à la formation de vos futurs collaborateurs, investissez dans l'avenir de votre territoire et de votre entreprise. Premier collecteur national, le réseau des Chambres Consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture) est le seul collecteur régional en Occitanie.

Qui est concerné ?

VOUS ÊTES REDEVABLE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE, SI :

- Vous avez **au moins un salarié**
- Vous avez votre **siège ou un établissement en région Occitanie**
- Vous êtes **soumis à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur les revenus (IR)** au titre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC)

Pourquoi la CCI ?

LA CCI GARD EST ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DÉLÉGATION DE LA CCI RÉGIONALE OCCITANIE. NOUS VOUS GARANTISSONS UN TRAITEMENT RAPIDE, SÛR ET COMPLET DE VOTRE DOSSIER :

- **Envoi du bordereau taxe d'apprentissage pré-rempli** avec vos données personnelles.
- **Aide à la rédaction de votre déclaration** : règles de calcul et de reversement, simulation du montant de la taxe, choix des écoles habilitées.
- **Vérification** de votre calcul et de l'exactitude des déductions pratiquées.
- **Traitement et contrôle de votre dossier**, gage de conformité vis-à-vis de la législation.
- **Envoi du reçu libératoire** à la fin de la collecte où figurent le montant et le détail des reversements par catégorie.



Les atouts de l'offre CCI



GAIN DE TEMPS

Quelques clics seulement pour calculer, répartir et verser votre taxe d'apprentissage avec le service internet Intertaxe.



SECURITE FISCALE

La CCI assure une veille législative et la vérification systématique de tous les éléments de votre dossier.

Votre déclaration par tous les moyens



Par INTERNET : INTERTAXE

Connectez-vous sur le site : www.octaoccitanie.fr et cliquez sur la rubrique « **déclarez-payez** »

Avec le service de télé-déclaration, calculez votre taxe d'apprentissage et affectez aux établissements de votre choix, déposez en ligne vos justificatifs (conventions de stage, contrats d'apprentissage...), éditez le bordereau, une fois votre déclaration validée.

Modalités de règlement :

Par chèque : retournez votre règlement et votre bordereau (ou les références du dossier si vous avez validé votre déclaration en ligne) à l'adresse suivante :

**Service Taxe d'apprentissage interconsulaire, TSA 80
086, 31701 BLAGNAC Cedex**

Par virement : effectuez votre virement par l'intermédiaire de votre banque à l'aide du RIB et précisez en commentaires votre Siret et numéro de dossier.

Par carte bancaire : connectez-vous au site :

https://jepaieenligne.systempay.fr/ccl_region_occitanie

Par courrier : utilisez le bordereau de taxe d'apprentissage que l'organisme collecteur de la CCI Gard vient de vous faire parvenir ou demandez le.

Complétez-le et envoyez-le par courrier avec votre chèque. C'est réglé !

CONTACTS

Des interlocuteurs se tiennent à votre disposition **tous les jours** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 16h30 le vendredi.

Valérie JOUVE

v.jouve@gard.cci.fr
Tel. 04.66.879.709
contact@octaoccitanie.fr

0 800 300 850

Service & appel
gratuits

Un acteur de proximité

90%
des sommes affectées par les entreprises le sont sur le territoire régional

1
Seul collecteur régional de taxe d'apprentissage en Occitanie

50 000
entreprises nous font confiance chaque année

100%
des fonds non affectés par les entreprises restent exclusivement en région

59,3 M€
collectés